



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION GRAND EST **2021**

Sommaire

Introduction

Éditorial	03
La région en quelques chiffres	04
Les temps forts 2021	06

Préparer l'avenir : l'État partenaire du développement durable

Accélérer les transitions écologiques	08
Conjuguer performance énergétique et performance environnementale	10

Préserver le tissu économique : l'État acteur de la relance et de l'emploi

Soutenir les territoires par la relance industrielle	13
Éduquer, former et accompagner vers l'emploi	14

Aménager le territoire : l'État pivot des stratégies

Accompagner le développement stratégique des territoires	17
Favoriser l'inclusion numérique	18

Renforcer la cohésion sociale : l'État auprès des plus fragiles

Déployer les solidarités	20
Lutter contre la pauvreté	22

L'État en région Grand Est

Favoriser le rayonnement européen	24
Simplifier et moderniser l'action publique	26

Le mot de



Josiane
Chevalier

PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFÈTE DE LA ZONE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFÈTE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Point d'étape incontournable, utile tant pour dresser le bilan que déterminer nos orientations futures, le rapport d'activité 2021 de l'État en région Grand Est rend également hommage au travail exceptionnel accompli par les services de l'État sur le territoire.

Vous le constaterez à la lecture de ce document, la crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2021 n'a aucunement freiné les projets portés par l'État et l'accompagnement de nos partenaires. Des femmes et des hommes engagés ont ainsi œuvré pour la transition écologique, la relance économique et le renforcement de la cohésion sociale.

Leur mobilisation s'est traduite par des actes concrets, comme le renouvellement des équipements d'agriculteurs, le soutien à des projets locaux en faveur des circuits courts, l'accompagnement à l'emploi des jeunes, la rénovation des centres-villes ou encore l'équipement des écoles en outils numériques. Le succès de ces projets a contribué à la résilience du territoire.

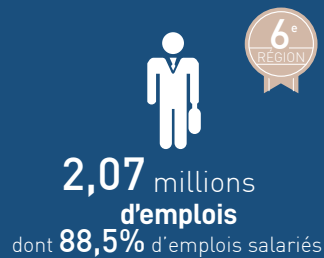
Enfin, ce rapport me donne l'occasion de souligner les spécificités des actions de l'État dans notre région. La différenciation passe par la valorisation de nos atouts et l'année 2021 a été celle d'une renaissance des bassins de vie transfrontaliers, éprouvés par la pandémie mais dont l'intégration est demeurée forte. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de la dynamique régionale qui se déploie au cœur de l'Europe et qui est résolument tournée vers l'avenir.

Bonne lecture !

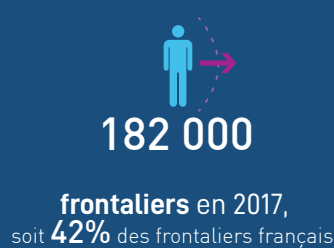
La région Grand Est en quelques chiffres...



Remarque : le palmarès national ne prend pas en compte l'Île-de-France



PIB par habitant
27 529 en 2020



dont, entre autres : 3 commissions intergouvernementales, 3 coopérations inter-régionales, réseaux de villes, 5 eurodistricts, 10 projets thématiques transfrontaliers, 5 GECT...



4 villes sièges
des grandes institutions européennes
dans un **rayon de 150 km**
autour des limites de la région
(Bruxelles, Luxembourg, Francfort, Strasbourg)



323 316
emplois industriels
salariés



12,5 millions de tonnes
de productions céréalière et
oléoprotéagineuse



8 920
exploitations
viticoles



1,96 million
d'**hectares** de forêt



2,2 milliards
d'euros de **R&D** en 2019



431
brevets en 2015



215 486
étudiants



74 374
emplois privés
dans le tourisme,



6 parcs naturels
régionaux
Forêt d'Orient, Lorraine, Vosges du
Nord, Montagne de Reims, Ballon
des Vosges, Ardennes



1 parc
national
des forêts de Champagne et
Bourgogne + de 200 000 ha dont
+ 3000 ha en réserve intégrale



7 sites classés au
Patrimoine mondial

Place Stanislas, de la Carrière de l'Alliance (Nancy),
Neustadt, Grande-Ile (Strasbourg) Cathédrale
Notre-Dame, basilique et abbaye Saint-Rémi
et palais du Tau (Reims), Fortifications Vauban
(Longwy, Neuf Brisach), Coteaux, maisons et caves
de Champagne, collégiale Notre-dame-en-Vaux
(Châlons-en-Champagne) et basilique Notre-Dame
(l'Épine), site le Corbusier (St Dié)

Les temps forts 2021

- Transfert des routes nationales des départements 67 et 68 à la collectivité européenne d'Alsace (CeA) nouvellement créée.
- Signature de l'avenant aux contrats de plan Etat-Région d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, prolongeant le volet Mobilités jusqu'à fin 2022 et intégrant de nouveaux programmes portant notamment sur les lignes ferroviaires capillaires (voyageurs et fret).

janvier

- 1ère réunion de l'année du comité de coopération transfrontalière.

février

- Circulaire du premier ministre sur l'accélération de la déconcentration budgétaire et des RH.
- 1er Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (*nomination de la préfète présidente du CA*).
- Conférence régionale du sport.
- Signature de l'accord régional de relance.

mars

- Point presse avec les lauréats du plan France Relance.

avril

- Signature du Contrat Triennal (*en présence du président de la République, du président du Parlement européen, de la présidente de la Commission européenne*).

mai

- Présentation de la feuille de route télémédecine.

juin

juillet

- Séminaire des préfets autour de la réforme de la haute fonction publique et du corps préfectoral à Colombey-les-deux-églises.
- Première ouverture d'une Micro Folie financée au titre de l'appel à projet régional 2020-2021.

août

- Accueil et prise en charge des réfugiés afghans.

septembre

- Séminaire des cadres du Ministère de l'Intérieur sur la PFUE (*présidence française de l'Union européenne*).

octobre

- Adoption du schéma régional biomasse.

novembre

- Visite des préfets de la région Grand Est à l'IRCAD.
- Inauguration du Lab'Est.
- Signature du Livre Blanc du Grenelle des Mobilités en Lorraine.
- Remise des trophées aux entreprises lauréates des AAP France Relance.
- Lancement de la "mobilisation générale pour l'emploi dans le Grand Est".
- Assises régionales de la forêt et du bois.

décembre

- Création de la 4ème réserve intégrale française sur plus de 3000 hectares, en forêt domaniale d'Arc-Châteauvillain.
- Séance plénière du Business Act#2 , nouvelle étape pour la relance et la transformation économique du Grand Est.

Préparer l'avenir :

l'État partenaire du développement durable

Accélérer les transitions écologiques

L'État s'engage en faveur de l'évolution des pratiques agricoles

912 M€

d'aides de la Politique Agricole Commune

versés aux agriculteurs de la région pour assurer les conditions d'une production agricole durable, d'un revenu décent des agriculteurs et de la préservation des paysages ruraux.

40 M€

d'aides au renouvellement des équipements

versés à **2939 agriculteurs** (*France Relance / FranceAgriMer*).

Et **250 agriculteurs confortés** dans leurs investissements pour se protéger face aux aléas climatiques (*grêle, gel, sécheresse...*).

- **Les mesures d'accompagnement de la transition agroécologique**, soutenues notamment par les Agences de l'eau : mesures agro-environnementales et climatiques, conversions vers l'agriculture biologique, développement de filières à faible impact sur les ressources en eau...
- Un nouvel accent mis sur **l'adaptation de l'agriculture au changement climatique**, dans le cadre du **Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique** qui a notamment permis d'identifier **10 projets structurants** dans le Bassin Rhin Meuse.

L'État construit une vision ambitieuse et partagée pour la forêt française

Face au phénomène de dépérissement constaté dans la région, la priorité des services de l'État en 2021 a été le **renouvellement de 5500 hectares de forêt**, en soutenant plus de 800 propriétaires forestiers et producteurs de graines et plants.

Les 26 et 27 novembre 2021 au Palais des Congrès de Remiremont (88), se sont tenues, **les Assises des Forêts et du Bois du Grand Est**, premières du nom. Elles ont précédé de quelques semaines les Assises nationales de la forêt et du bois organisées par le gouvernement.



L'État acteur de la transition alimentaire dans le Grand Est

Grâce à France Relance, **26 "projets alimentaires territoriaux"** couvrent maintenant les 10 départements de la région. Ils favorisent l'accès pour tous à une alimentation de qualité en facilitant la mise en œuvre de projets opérationnels sur les territoires pour : le développement des circuits courts, la relocalisation de l'alimentation, l'augmentation de la part des produits durables et de qualité dans la restauration collective...

10,5 M€

attribués à des projets locaux

L'État soutient concrètement la transition alimentaire en accompagnant les initiatives locales.



L'État accompagne aussi les premiers pas du Réseau PARTAGE créé en 2020.



Conjuguer performance énergétique et performance environnementale



Fidèle à cette ambition, le plan de relance a permis de déployer des moyens sans précédent pour développer les énergies renouvelables et limiter la consommation d'énergie.



L'État encourage fortement la décarbonation massive et rapide dans tous les secteurs

247 M€

investis dans la décarbonation

Grâce à une subvention de 59,8 M€, 12 industriels ont pu investir massivement dans la décarbonation de leur processus.

- **Les fonds chaleur et fonds décarbonation** de l'ADEME en faveur des entreprises encouragent le recours à des ressources locales et durables en substitution aux énergies fossiles.

1 Md€

investis dans la rénovation de 69000 logements grâce au soutien de 252M€ de l'Etat

Les programmes **MaPrimRénov** et **Habiter Mieux** accompagnent la rénovation énergétique des logements des particuliers et des logements sociaux.

- **375 M€ d'investissements prévus par France Relance** à destination des bâtiments publics ont également contribué à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

L'État améliore la résilience du territoire

Objectif zéro artificialisation nette des sols en 2050

La DREAL, l'ADEME et les DDT accompagnent collectivités, bailleurs sociaux et entreprises de la région pour réduire la consommation des espaces agricoles et naturels.

France Relance a permis d'accorder **une aide de 65 M€ à 108 projets locaux** (reconversion de friches industrielles polluées, la réhabilitation de foncier artificialisé...) et a conforté la construction de **plus de 1000 logements en densification urbaine dans 87 communes (13,3 M€)**.

L'État protège la biodiversité et les écosystèmes naturels de la région

En plus des actions de restauration courantes l'État s'engage en 2021 sur :

La construction de deux passes à poisson sur le Rhin pour faire revenir saumons, truites de mer et anguilles dans le cadre de la convention internationale du Rhin.

Le renforcement du réseau d'aires protégées comme la création en décembre 2021 de la 4ème réserve intégrale *française en forêt domaniale d'Arc-Châteauvillain sur plus de 3000 hectares.

*"Une réserve intégrale est une zone de protection très stricte et en libre évolution au sein d'un parc national."



PARC NATIONAL

27 %

de la surface régionale couverte
par des aires protégées.

2,7 M€

de financements pour implanter 930 km
de haies dans les paysages agricoles

L'État garant d'une gestion économe et durable de l'eau

80 M€

d'aides aux collectivités sur le bassin Rhin Meuse

Le plan d'accélération "eau 2021" a notamment permis aux collectivités du bassin Rhin Meuse d'investir pour consolider les infrastructures d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

Les agences de l'eau accompagnent agriculteurs, industriels et collectivités vers une meilleure conciliation des usages et une limitation des pollutions.

En janvier 2022, **la soudière Novacarb et Solvay de Meurthe et Moselle signent un protocole d'étude avec l'État**, le conseil régional et l'Agence de l'eau Rhin Meuse pour réduire leurs rejets de chlorures dans les cours d'eau.

52 M€

d'aides à la sécurisation des infrastructures

Cent quatre vingt dix projets de sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales ont reçu le soutien des préfetures et des agences de l'eau.

À l'échelle régionale, près de 400 ETP (*équivalent temps plein*) sont soutenus par les agences de l'eau pour mettre en œuvre les actions efficaces.



LES
AGENCES
DE L'EAU

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

450 000 tonnes de CO₂
évités grâce au soutien de 25 projets
de chaufferies biomasse

Le schéma régional biomasse, adopté en octobre 2021, établit un diagnostic des ressources en biomasse existante (*bois, déchets, sous-produits agricole, etc.*) et de leurs usages. Il définit les objectifs quantitatifs de mobilisation de la biomasse aux horizons 2023, 2030 et 2050, et met en place un plan d'actions pour les atteindre en respectant les autres usages et l'environnement.

Préserver le tissu économique : l'État acteur de la relance et de l'emploi

Soutenir les territoires par la relance industrielle

L'État acteur de la reprise économique



Le fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires, initié en 2020 par l'État et abondé par le conseil régional Grand Est, a déjà permis de subventionner plus de 164 projets sur l'ensemble du territoire, dans les domaines suivants :

Le maintien et la création d'emploi :

Soutien du projet du chimiste BASF à Chalampé, créateur de 60 emplois

L'amélioration de la compétitivité :

Soutien de Fetrot Industry à Remilly-Allicourt, spécialiste en usinage et mécano-soudure, qui a pu investir dans 3 machines à commande numérique et une cellule robotisée.

La transition écologique :

Soutien de Sphere Papier à Reims pour la création d'une nouvelle ligne de production de sacs fruits et légumes 100 % en papier.

L'État fixe le cap avec le Business Act#2

Avec l'innovation comme moteur, le Business Act a dévoilé son acte 2 en décembre 2021. Il confirme la puissante dynamique déployée par l'État et le conseil régional au cœur de la crise sanitaire.

Huit groupes de travail, coanimés par l'État, le conseil régional et des industriels, ont rassemblé plus de 450 participants.



Éduquer, former et accompagner vers l'emploi

L'État, fortement mobilisé en faveur de l'emploi et de la formation dans le Grand Est, a déployé d'importants dispositifs.

Le **plan 1jeune1solution** facilite l'entrée dans la vie professionnelle avec des dispositifs d'aide à l'embauche ou à l'alternance et des parcours d'insertion sur mesure mis en place par les acteurs du service public de l'emploi : APEC, Pôle Emploi et, en premier lieu, les Missions locales pour le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PCAEA) et la Garantie Jeunes.



Dans le Grand Est en 2021 :

262 000

solutions pour les jeunes

51 000

apprentis

progression de 30% par rapport à 2020

« NOUS SERONS UNE NOUVELLE FOIS UNIS
SOUS UNE MÊME BANNIÈRE, ENSEMBLE
POUR L'EMPLOI DANS LE GRAND EST. »

Josiane Chevalier

“Mobilisation générale pour l’emploi dans le Grand Est”

En réponse au plan national de réduction des tensions de recrutement, cette “mobilisation générale pour l’emploi dans le Grand Est” a été lancée le 26 novembre 2021 à l’occasion d’une manifestation de grande ampleur qui a réuni près de 350 personnes en présence de la ministre du travail Elisabeth Borne.

- Sur 185 276 projets d’embauche en 2021 dans le Grand Est, 44,7 % rencontrent des difficultés.
- Six secteurs sont particulièrement touchés par ces tensions : Santé, action sociale / bâtiment, travaux publics / industrie/ commerce /hôtellerie, café, restauration (HCR) / transport, logistique.
- Trois principaux freins identifiés par les territoires : la mobilité, l’attractivité des métiers et la formation.



Une **Task force régionale** coordonne les acteurs de l’économie et de l’attractivité régionale. Elle apporte des solutions concrètes aux difficultés de recrutement des entreprises comme par exemple “**La boîte à outils**”, ou les “**portraits de territoires**” conçus par la DREETS du Grand Est en partenariat avec le conseil régional et Pôle Emploi.

Aménager le territoire :

l'État pivot des stratégies

Accompagner le développement stratégique des territoires

4,8 M€

d'aides pour le soutien des enjeux d'avenir

L'accord régional de relance 2021-2022 et le **document cadre du contrat de plan Etat-Région Grand Est 2021-2027** ont été signés le 30 mars 2021. Principaux outils de contractualisation, ils accompagnent la sortie de crise autour de 4 axes majeurs : la transition écologique, la compétitivité et l'attractivité du territoire, la cohésion sociale et territoriale, et la coopération transfrontalière.



Les **volets mobilité** des CPER 2015-2020 ont fait l'objet d'un avenant signé le 20 janvier 2021 entre l'État et le conseil régional afin d'être prolongés (dans l'attente d'une contractualisation 2023-2027 spécifique aux infrastructures de transport).

Taux de consommation CPER 2015-2020 (courant jusqu'en 2022 pour le volet Mobilités): 71 % pour l'ensemble du CPER, dont 851 M€ pour l'État et 633 M€ pour la région Grand Est.

- **Quatre projets de territoire** dans le Grand Est bénéficient des crédits de l'État pilotés par la préfecture de région: le pacte Warndt Naborien (57) / le projet de territoire de Fessenheim (68) / le Pacte Ardennes (08) / le centre industriel de stockage géologique (52 et 55).
- **Les pactes territoriaux de Relance et de transition écologiques (PTRTE)**, au titre desquels 93 territoires se sont engagés (*avec déjà 58 PTRTE signés*), intègrent notamment les dispositifs pré-existants "**action cœur de ville**" (24 lauréats en 2017) et "**petites villes de demain**" (142 villes labellisées en 2020).
- Quarante-six territoires ont bénéficié d'un accompagnement de l'ANCT, du CEREMA, de l'ADEME, du conseil régional ou de la préfecture de région (*financement de chefs de projets PTRTE via le FNADT*).

Favoriser l'inclusion numérique

La politique publique, portée par le plan de relance, a permis d'élargir l'offre numérique au service de la cohésion des territoires :

- 875 projets accompagnés à hauteur de 7,65 M€ pour la transformation numérique des écoles élémentaires de la région
- 3,3 M€ d'aides de l'État pour 20 fabriques de territoires labellisées sur l'ensemble des départements de la région, et la structuration d'un réseau régional des tiers lieux
- 326 postes de conseiller numérique attribués à 257 structures publiques ou privées, et un hub régional d'inclusion numérique
- 2 296 000 locaux raccordables à la fibre (+ 20 points par rapport à fin 2020)
- 3,2M€ d'aides France Relance accordées aux collectivités territoriales ont permis de soutenir 261 projets d'innovation et de transformation numérique



L'inclusion numérique passe aussi par la culture !

La ville de Wissembourg, l'un des 36 lauréats de l'appel à projet régional Micro-folie lancé par la DRAC, a inauguré le 26 novembre 2021 sa Micro Folie : concept innovant développé par l'Établissement public de la Grande Halle de la Villette, conçu pour pouvoir s'implanter dans tout type de lieu, et proposant des contenus ludiques, didactiques et technologiques dans le but de démocratiser l'accès à la culture tout en alliant patrimoine et modernité.



Marie-Aude Schaller, directrice des affaires culturelles à la mairie de Wissembourg témoigne :

“En attirant de nouveaux publics, la Micro folie a véritablement apporté un nouveau souffle à la Nef (relais culturel municipal de Wissembourg) : le lieu connaît un regain de fréquentation, les abonnements de la médiathèque sont en hausse et les rendez-vous culturels affichent complet !”.

Elle ajoute pour l'avenir : “Micro-Folie est un outil formidable pour se lancer dans la dynamique du numérique et créer des liens avec de nouveaux usagers, les artistes et les médiateurs. La Micro Folie pourra, je l'espère faire de la nef un tiers lieu innovant au croisement des projets et des rencontres...”.

Renforcer la cohésion sociale : l'État auprès des plus fragiles

Déployer les solidarités

Soutien à la jeunesse

6 890

jeunes volontaires engagés en 2021

Le service civique continue d'attirer la jeunesse (*plus 10 % par rapport à 2020*).

1 305 jeunes ont participé au séjour de cohésion dans le cadre du Service national universel, et 562 ont effectué une mission d'intérêt général.



Lutte contre la fracture numérique à l'école



8 M€

investis pour lutter contre
la fracture numérique à l'école

Amélioration des équipements sportifs

7,7 M€

engagés pour l'amélioration des équipements sportifs

Rénovation énergétique, équipements des quartiers prioritaires de la politique de la ville, préparation JO 2024...

Ces investissements ont été réalisés en lien avec la conférence régionale du sport, instance de concertation installée en 2021.



Aide aux associations

3,75 M€
d'aides aux associations

1 221 projets associatifs soutenus grâce au fonds de développement de la vie associative (FDVA) pour un montant de 3,75M€ (soit une augmentation de 82 % par rapport à 2020).

Investissements exceptionnels du Ségur de la santé

2 Mds€
d'aides aux établissements de santé

Un investissement important mobilisé pour les établissements de santé sur la période 2021-2029. Et 100M€ d'investissement pour les EHPAD (52 EHPAD soutenus en 2021).

Lutte contre les violences faites aux femmes

En 2021, le suivi des mesures du Grenelle des violences conjugales s'est renforcé dans les dix départements du Grand Est. Le nombre de places d'hébergement dédiées a augmenté, les permanences se déploient et la crise de l'information s'est améliorée.



Lutter contre la pauvreté

Une attention particulière portée aux élèves et étudiants

En 2021 en raison de la crise sanitaire, 7 160 étudiants ont bénéficié d'une aide spécifique ponctuelle du CROUS (2,3M€).

186 810 étudiants boursiers et 107 270 étudiants non boursiers en situation de précarité ont bénéficié du repas à 1€, soit 2 286 770 repas servis.

23 894 élèves ont bénéficié d'un petit déjeuner gratuit. 119 703 repas à 1€ ont également été distribués dans les cantines scolaires.

Aide aux plus vulnérables

4,8M€

d'aide pour lutter contre la pauvreté

4M€

pour l'aide alimentaire

L'année 2021 a permis d'amplifier les actions engagées dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté amorcée en 2018, avec 56 projets soutenus.

L'État soutient les associations d'aide alimentaire présentes dans la région.

- **La maraude** : un dispositif financé par l'État

Les maraudeurs professionnels ou bénévoles, sillonnent les villes à la rencontre des plus démunis. Pour le réseau SIAO Grand Est, près de 23 équipes mobiles de 33 salariés parcourent toute l'année la région. Ces équipes bénéficient d'un renfort en hiver et en période de canicule.

- **L'hébergement d'urgence** a connu une réforme d'ampleur

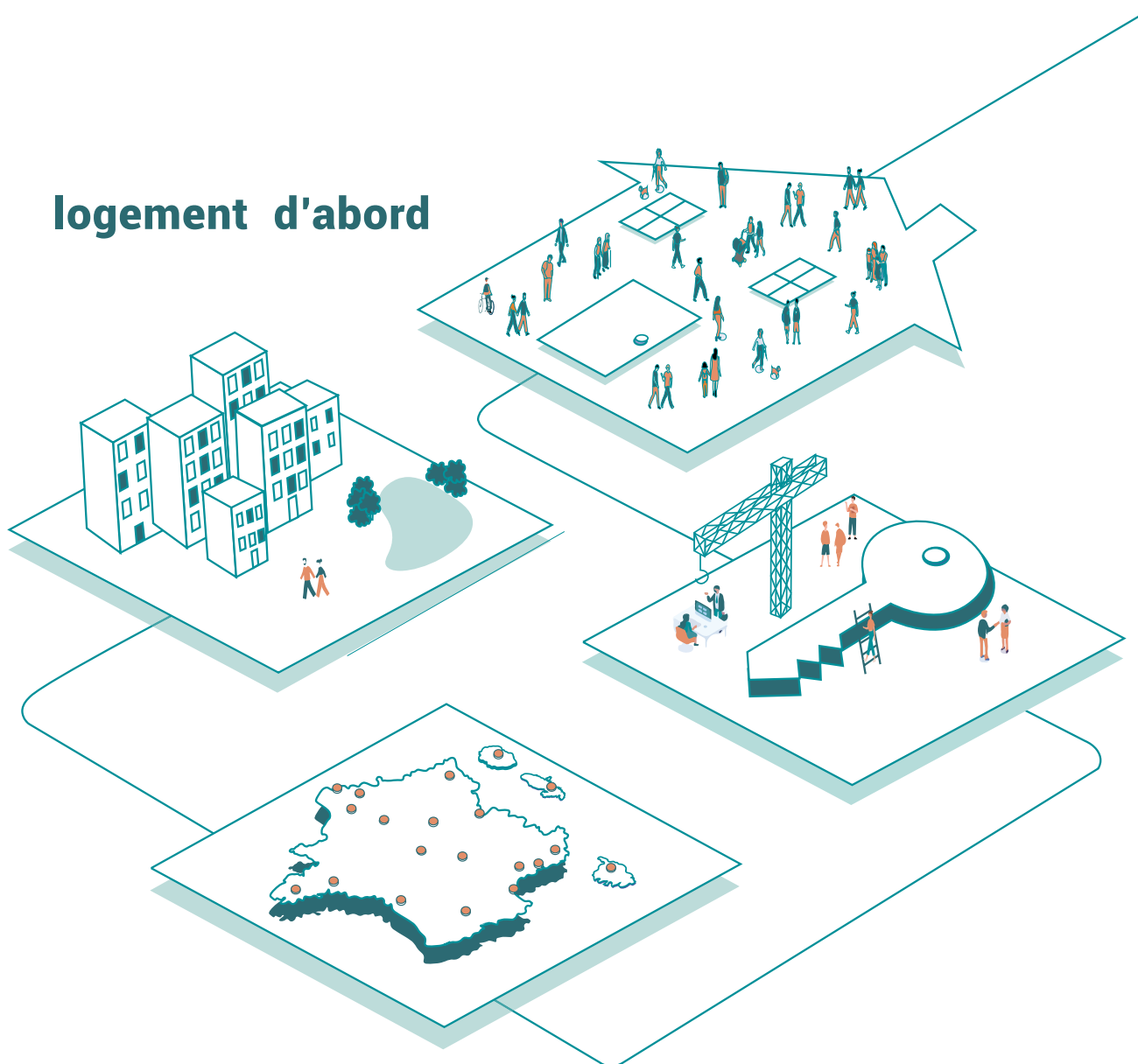
Pour pallier les conséquences sociales de la crise, les capacités d'hébergement spécifique ont l'argument augmenté (*fin 2021, 20 214 places dans le Grand Est*).

Le plan “Logement d’abord” vise l’insertion des ménages fragiles.

Il propose non seulement un accès direct au logement autonome, mais aussi un vrai accompagnement social adapté aux besoins des personnes.

Il prévoit aussi la création de 396 nouvelles places en intermédiation locative, et le déploiement d’équipes mobiles de prévention des expulsions locatives.

logement d’abord



L'État en région Grand Est

Favoriser le rayonnement européen

Améliorer le quotidien des frontaliers

Un bassin de vie cohérent s'organise de part et d'autre des frontières pour améliorer le quotidien des frontaliers. Des espaces de coopération se structurent autour d'un important réseau de correspondants pour :

- Des transports transfrontaliers décarbonés (*afin de renforcer les liaisons et de booster l'activité économique*) ;
- L'émergence d'un espace transfrontalier de santé : amorcé pendant la crise sanitaire, il continue de se structurer afin de mieux répartir les ressources et d'élargir l'offre de soins. En 2021, c'est plus de 40 réunions animées par la préfète de région sur la situation sanitaire transfrontalière avec l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg ou la Belgique ;
- Une communication coordonnée à destination des citoyens-usagers, avec notamment le projet de Maison de service transfrontalier.

Renforcer les échanges transfrontaliers

L'État soutient le renforcement des échanges et des synergies au sein des espaces du Rhin supérieur et de la Grande région, comme dans le cadre du comité de coopération transfrontalière et avec les espaces avoisinants comme le Benelux. En 2021 :

- 3 réunions du Comité de coopération transfrontalière franco-allemand instauré par le Traité d'Aix-la-Chapelle.
- 4 réunions du Sommet des exécutifs de la Grande Région sous présidence française (*Lorraine, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg, Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles, communauté germanophone de Belgique*).
- 3 réunions de la Conférence du Rhin supérieur présidée par le Bade-Wurtemberg (*Alsace, pays de Bade, Palatinat du Sud, Suisse du Nord-Ouest*) et une conférence intergouvernementale franco-germano-suisse.
- 1 conférence intergouvernementale franco-luxembourgeoise.



Témoignage de Ben Behmenburg, chef de section au Ministère fédéral de l'Intérieur allemand à Berlin :

"Dès les premières semaines de la pandémie de la Covid-19, la mission diplomatique de la préfecture de région Grand Est a mis en place un format de coopération transfrontalière et réuni tous les acteurs de la gestion de crise autour d'une table virtuelle commune. Nous sommes encore aujourd'hui extrêmement reconnaissants pour cette initiative... Un réseau stable s'est mis en place, qui permet en cas de besoin une prise de contact immédiate en dehors des réunions."

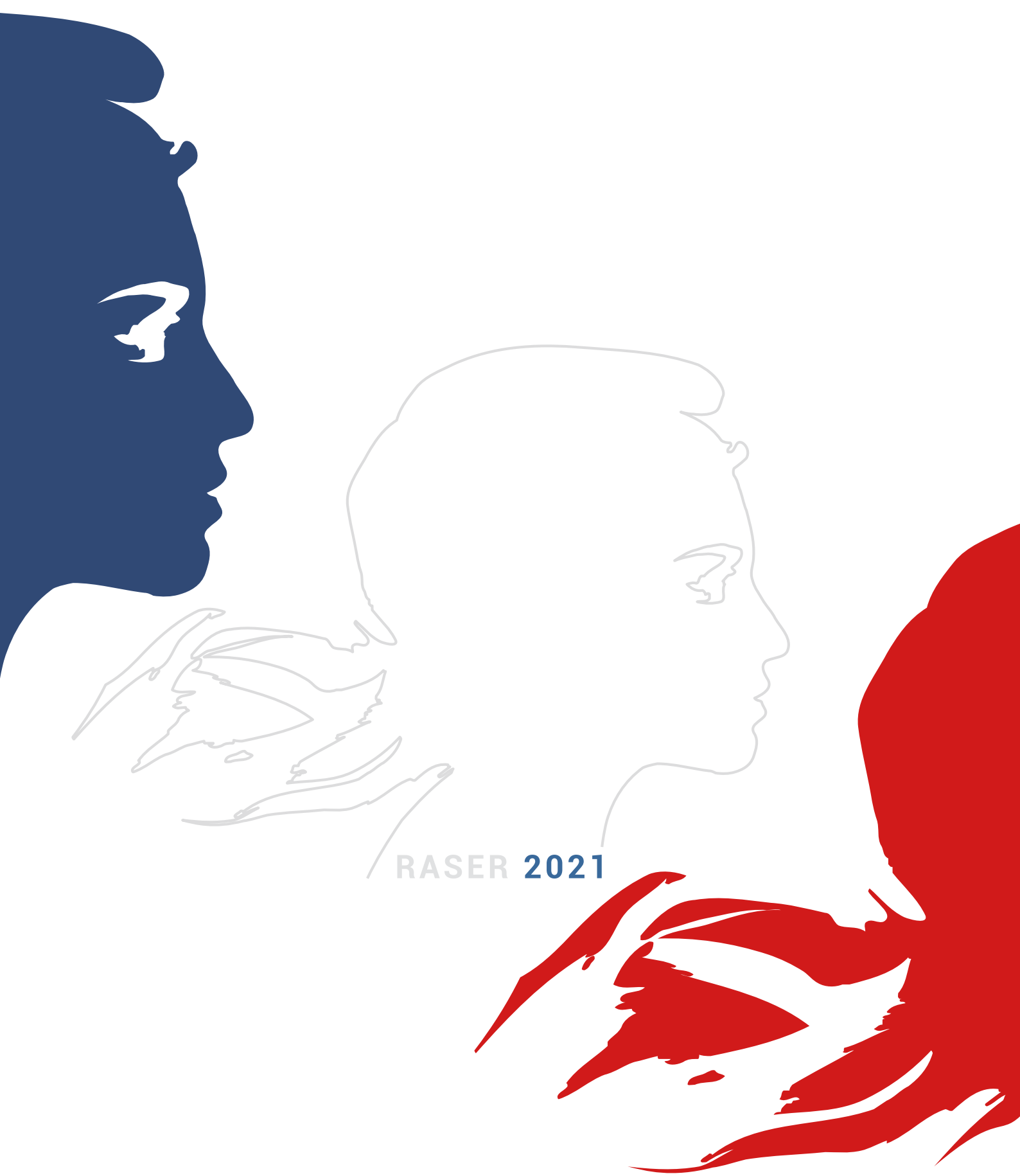
Simplifier et moderniser l'action publique

Dans une démarche de modernisation de ses services, l'État investit 217 616 € en 2021 et engage 23 projets accompagnés par le Lab'Est.

- La région Grand Est compte **un réseau de 9 laboratoires** issus des trois fonctions publiques constituant un écosystème dynamique en matière d'innovation publique.
- La démarche **"Imaginons ensemble l'avenir des services"** amorcée en 2020, définit la feuille de route régionale de transformation des services de l'État.
- **Le projet DataGrandEst** est lancé le 16 novembre 2021 à Metz lors des rencontres régionales de la donnée. La dynamique DataGrandEst est mise en œuvre par l'État et le conseil régional Grand Est pour développer la coopération en matière de production, d'ouverture et de valorisation des données dans la région.
- Le SGARE réunit tous les deux mois une trentaine de correspondants des services déconcentrés et des opérateurs autour des **"20 engagements pour des services publics écoresponsables"**, issus de la circulaire du Premier ministre du 25 février 2020.



En 2021, la création d'un laboratoire d'innovation publique (Lab'Est), le déploiement massif d'ordinateurs portables et la mise en place de plateformes collaboratives numériques ont transformé le fonctionnement des services tant en interne qu'à l'égard des usagers.



RASER 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



@PrefetGrandEstBasRhin



@Prefet67



@Prefecture de la region Grand Est,
préfecture du Bas-Rhin

Préfecture du Bas-Rhin
5 place de la République
67 073 Strasbourg cedex